

Séance du 23 Juin 2015

L'an deux mille quinze, le 23 Juin, à 19 h00, le Conseil du SIRP de Bieujac - St Pardon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Bieujac, sous la présidence de Monsieur DUMENIL, Président.

Etaients présents :

Mmes DUFFILLOL, DARRIET, JURADO GONZALES

Mrs. DUMENIL, DUCASSE, PAING, BAGUR, BLANGERO, REVUELTA

Absents excusés : Mrs. NORMANT, CHALOUPIN, Mme DELAGE

Formant la majorité en exercice

Secrétaire de séance : Mme JURADO GONZALES

① Approbation du compte-rendu du 07 mai 2015

Approuvé à l'unanimité.

② Création d'une nouvelle classe à Bieujac :

Le Président signale qu' 'une nouvelle enseignante arrivant de bordeaux a été nommée, ainsi qu'une nouvelle enseignante, pour remplacer la directrice pendant sa permanence, étant donné que la nouvelle classe sera installée dans le bureau des enseignants qui sert également de salle de garderie.

Il est proposé un bureau de remplacement au premier étage de la mairie, anciennement occupé par la bibliothèque.

③ Réunion publique avec les parents;

Monsieur DUMENIL informe que la réunion publique se tiendra à Saint Pardon de Conques, le jeudi 25 juin à 20h00.

④ Délibération Tarifs Cantine :

Le tarif actuel est de 2,35 €, il est proposé une augmentation de 5 centimes pour porter le montant à 2,40€; la commission des finances s'est réunie et a fait des simulations et des tableaux comparatifs; le cout moyen d'un repas (frais d'alimentation, et frais de personnel) représente un montant de 6.67 €, en 2014 se sont 17500 repas qui ont été consommés (repas adultes inclus) l'augmentation de 5 centimes représenterait une recette de 228€

14 communes autour de Bieujac ont été consultées sur leur prix de repas alimentation, la moyenne compte tenu que certaines pratiquent le quotient familial, ou ont des tarifs différents en primaire et maternelle, est de l'ordre de 2,42€ hors TOULENNE à 5.05 € et 2.85€ pour Bazas.

Monsieur le Président indique que la cantine est un service public, et que l'esprit n'est pas de faire de la rentabilité. Monsieur Blangero fait remarquer que l'on ne parle pas de rentabilité, mais de retrouver des marges de manœuvre pour réaliser des projets.

Une discussion s'établit pour de recherches d'économies, sans déroger à la qualité, mais en recherchant à acheter français, et des produits locaux (actuellement un certain nombre de produits alimentaires arrivent d'Espagne dont la législation en matière d'utilisation de produits phytosanitaires est différente de celle de la France)

Le Président signale qu'il négocie actuellement avec l'AGAP jeudi, organisme qui négocie les prix pour plusieurs collectivités, sans céder à la qualité

Monsieur BAGUR indique qu'un prix de repas à 2,80€ représenterait une recette de l'ordre de 6000€

et souligne qu'il n'est pas favorable à un paiement des TAP par les familles car cela est contraire à l'esprit de la loi, qui vise à permettre au plus grand nombre de bénéficier des activités des Taps en réponse à Madame DARRIET qui demande si on ne pourrait pas décider d'un tarif pour la rentrée.

Madame DUFILLOL demande la résultante de la commission des finances. Madame JURADO- GONZALES explique que le budget 2015 sera difficile à équilibrer, qu'il faut trouver des recettes nouvelles d'environ 9000€, hors des participations des collectivités qui dans la conjoncture actuelle ne pourront pas subir d'augmentation.

La seule possibilité est d'augmenter le tarif des services de cantine, garderie et Taps : une augmentation de 50 centimes du tarif de la cantine, amènerait une ressource supplémentaire de 6000€, pour les taps le prix de 1€ par enfant et par jour représenterait 7272€ de recettes.

Monsieur DUMENIL indique que le dossier caf va être envoyé d'ici la fin du mois, s'il est accepté c'est une recette de 40€ par enfant et par an soit environ 5000€

Madame DUFILLOL indique que sur les 15840€ de repas enfants un repas à 2.55€ représente 3.60€ soit moins de 10% d'augmentation

Monsieur BAGUR présente les chiffres du coût de la cantine en 2014 :

- 34000€ de recettes
- 31000€ d'achats
- 87000€ de frais de personnel

Il est ensuite évoqué le problème des impayés en 2014, Monsieur DUMENIL signale que suite à des courriers aux parents le montant des impayés est passé de 2700€ à 1300€, au 15 juin 2015 le montant des impayés cumulés s'élève à 4200€. L'idée de revenir aux tickets est évoquée

Après avoir débattu, les membres du Conseil Syndical décident à l'unanimité les tarifs suivants :

Tarif cantine enfant : 2.50€

Tarif cantine adulte : 4.80€

5 Délibération Tarif Garderie :

Le prix actuel est de 1.00 pour un enfant, 1.50€ pour 2 enfants et 2.00€ pour 3 enfants. Cette tarification est complexe car le logiciel de facturation ne permet de paramétrer ces prix.

Il est proposé d'instaurer un tarif unique à 1.50€ par enfant, cela représente un gain de 4300€, ramené à 3500€ compte tenu des pertes éventuelles.

Après avoir débattu, les membres du Conseil Syndical décident à l'unanimité le tarif suivant :

Tarif garderie 1.50€

En cas de retard le montant de la garderie sera doublé

Les élus soulignent que le SIRP supporte le coût de : cantine de 4.17€ par enfant, garderie de 200€ par an par enfant et pour les Taps de 3.43€ par enfant.

6 Délibération Association l'Auringlinta:

Cette association propose pour un montant de 900€ pour 4 cycles de 3h d'initier les enfants de Bieujac et St Pardon de Conques à « apprendre à jardiner » « connaître la vigne et les céréales » etc.

Ce projet n'est pas en concurrence avec le projet de la commune de Saint Pardon de Conques qui collabore avec les animatrices depuis la création d'un potager multi générationnel en face de l'école.

Les membres du Conseil Syndical approuvent à l'unanimité ce projet

Questions et Informations diverses:

- La marmite inutilisée à enfin été vendue pour la somme de 800 €.
- Le cumul de la cantine était défectueux, il a fallu de le remplacer dans l'urgence. La société GERBEC à effectuer le remplacement rapidement ; le coût s'élève à 1000€.
- Le lave-vaisselle de la cantine de Bieujac présentait un dysfonctionnement, celui-ci ne se coupait plus, le problème venait de l'électrovanne, la société DEP ALIM est intervenu pour la changer.

La rentrée scolaire 2015-2016 se fera avec une classe supplémentaire, l'effectif des enfants inscrits dans les écoles du SIRP est de 133 élèves à ce jour.

L'effectif prévu est de :

ECOLE DE ST PARDON : 45 élèves

-

ECOLE DE BIEUJAC : 89 élèves

Petite section : 7

Moyenne section : 16

Grande section : 14

CP : 8

CP : 7

CE1 : 15

CE2 : 7

CE2 : 9

CM1 : 13

CM1 :

CM2 : 9

Les écoles du SIRP accueillent : 7 enfants de la Commune de St Loubert, 2 enfants de la Commune de Langon (Le paiement annuel par enfant est de 1100€).

Un point sur la situation financière fait ressortir pour un Budget voté de 315 000€ :

En dépenses : 153 000€ ont été réalisés soit 50% du budget, et en recette sur 152 000€, le disponible s'élève à 162000€.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.